

CENTER D'ESTIVAGE À IMOUZAR KENDER

Etude géotechnique

DOSSIER No: 2018-220-06061-2018-0351/001

DOCUMENT: RAPPORT

CLIENT: FONDATION HASSAN II

L'INGENIEUR CHARGE DE L'ETUDE GEOTECHNIQUE

. CHERIFI

LE DIRECTEUR ADJOINT CHARGE DU CENTRE DE FES

A.ELFAHSSI/

Rue d'AT



Sommaire

INTRO	DDUCTION2
1. D	ONNEES DU PROJET3
1.1.	Le site3
1.2.	Le site
1.3.	La topographie3
1.4.	Le contexte géologique3
	Le contexte sismique4
2. KE	CONNAISSANCE GEOTECHNIQUE4
2.1.	Le programme de la reconnaissance
2.2.	Lithologie5
2.3.	Essais au laboratoire5
3. CA	RACTERISTIQUES POUR PROJET DE FONDATION6
3.1.	Mode et niveau de fondation du bâtiment :6
3.2.	La portance du sol6
3.3.	Estimation du tassement6
3.4.	Précautions et recommandation
4. CON	NCLUSION

Annexes:

- Annexe A: implantation des sondages
- Annexe B: coupes lithologiques des puits
- Annexe C : résultats des essais au laboratoire
- Annexe D : recommandations et précautions



INTRODUCTION

Suite à la demande de la fondation HASSAN II et dans le cadre du bon de commande numéro 03/2018, le LPEE CTR FES / MEKNES a entamé la campagne géotechnique visant l'étude du site du camp d'estivage de la fondation à IMMOUZZAR pour des besoins d'extension. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Identification du sol d'assise
- Déterminations des caractéristiques du projet de fondation à savoir le niveau d'assise, la portance admissible et les tassements éventuels.
- Quelques recommandations et précautions géotechniques



NB : Selon les données du client les bâtiments projetés sont prévus en ossature classique de béton armé.



1. DONNEES DU PROJET

1.1. Le site

La parcelle du projet se situe dans l'enceinte de l'actuel Camp d'estivage de la fondation HASSAN II à Imouzzer et indiquée par le représentant du Client.

L'image satellitaire suivante illustre la parcelle du projet :



Figure 1: délimitation approximative du projet

1.2. La topographie

La topographie du projet se caractérise par une pente très douce dans le sens NW-SE.

1.3. Le contexte géologique

La région étudiée s'inscrit dans la zone du moyen ATLAS. Il s'agit d'une chaîne de montagne allongée selon une direction générale NE-SW sur 400 Km. Il fait partie avec le Haut Atlas du grand domaine structural atlasique et Il se subdivise selon Termier (1936), en deux portions (Fig. 2):

- Au SW, le Moyen Atlas méridional ou Atlas de Béni Mellal (Choubert et Marcais, 1952)
 qui est accolé au Haut Atlas central avec lequel il est structuralement inséparable (Dubar, 1952);
- Au NE, le Moyen Atlas septentrional ou chaînon moyen-atlasique principal (Choubert et Marcais, 1952) qui englobe le Causse moyen atlasique et le Moyen Atlas plissé, séparés par un réseau d'accidents N 45° à N 60° (accident nord moyen atlasique). Le Causse moyen atlasique, à l'Ouest est essentiellement calcairo-dolomitique du Lias inférieur et moyen. Il est caractérisé par son allure tabulaire ou sub-tabulaire.



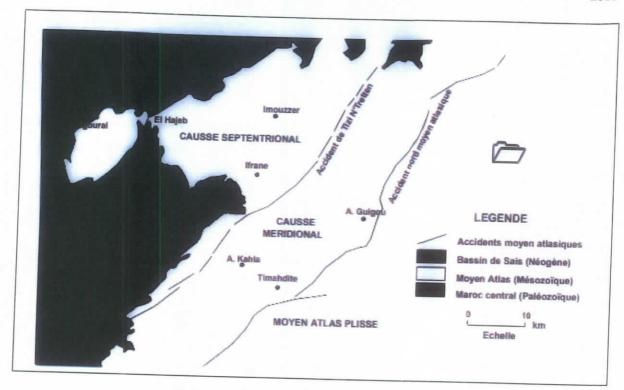


Figure 2. Le Causse Moyen Atlasique et ses principales subdivisions

1.4. Le contexte sismique

La ville d'IMOUZZER est située sur une zone de séismicité probable forte dans la limite sud EST de la ville de FES, dont l'histoire retient des séismes de dégâts variables selon l'intensité depuis le 11éme siècle, avec les grands tremblements du 17e et 18e siècle, la ville a connu une dizaine de période de calme. Au 20éme siècle la ville a noté une dizaine de secousse d'amplitudes moyennes qui se poursuivent actuellement (février 2004).

Il faut souligner qu'une sismicité courante d'apparence faible n'est pas sans effets sur les effondrements potentiels des bâtisses ou les mouvements de terrains dans lesquels se conjuguent d'autres facteurs naturels ou anthropiques.

Ainsi, le RPS 2000 version 2013 indique que la ville de Fès est située dans les zones 3 correspondant successivement à la zone maximale d'accélération et la zone de vitesse maximale.

Les cartes des vitesses et d'accélération sont jointes dans les annexes du présent rapport.

2. RECONNAISSANCE GEOTECHNIQUE

2.1. Le programme de la reconnaissance

La mission géotechnique s'est basé l'exécution de 3 sondages à la pelles mécaniques jusqu'atteindre le bon sol, et cela suivant l'implantation approximative de l'annexe.

Ces sondages ont fait l'objet du prélèvement de plusieurs échantillons pour les soumettre au essais du laboratoire à savoir :

- Des essais d'identification



Des essais mécaniques sur le sol et sur la roche

2.2. Lithologie

Suite au différents sondages réalisés, nous constatons que la lithologie du site demeure comme suit :

- Une première couche de couverture argileuse à squelette calcareuse atteignant 2 m
 /TN.
- Une deuxième formation rocheuse à nature calcareuse tufacé, celle-ci présente une fragmentation surfacique et s'améliore en profondeur à partir de 2 m/TN.

2.3. Essais au laboratoire

Les résultats des essais au laboratoire sont présentés dans le tableau suivant :

		I	denti	ficatio	n									Résist	ance à la
Référence échantillon			d'Ai	mites tterber g NM 1.007)	Gra	nulom			Essais écaniqu es	ı		pressibi	compression uniaxiale sur roches (NF P 94-420)		
	yh kg/m3 (NM13.01.11 9)	W (%) MOP (NM13.01. 010)	WL (%)	IP	Dmax (mm)	%> 2m m (%)	%< 80μ (%)	13.0	illement lent (NM 01.021) c.C.D	Cc	Cg	ос kg/cm	og kg/cm	Masse volumique kg/m3	Résistance à la compressi on oc'(Mpa)
P1 (0.0/2.0) Argile rougeâtre graveleux	1700	22.4	61.9	36	100	61	35.5	22	26	0.163	0.03	0.27	0.261	-	-

223-2/4578/2

Roche calcareuse



Ep n°1	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2740	33.
Ep n°2	-		-	-		-		-							
Ep n°3					-					-	-	-		2650	59.9
-p 3			-	-		-	-	-			-	-	-	2380	12.8

En guise du bilan nous notons que la résistance moyenne à la compression caractéristique de la roche calcareuse est de 35.46 MPA. Cependant, celle-ci n'est pas vraiment représentative des échantillons prélevés vue la dispersion des résultats. Dans ce sens, nous considérons la plus faible valeur à savoir 12 MPA.

3. CARACTERISTIQUES POUR PROJET DE FONDATION

Compte tenu des résultats de la reconnaissance, les caractéristiques, recommandations et précautions géotechniques de pré dimensionnement pour le projet de fondation en vue de leur exploitation par le BET et le BCT de béton armé sont comme suit :

3.1. Mode et niveau de fondation du bâtiment :

L'exploitation des éléments présentés préalablement, nous permet de proposer les variantes de fondation suivantes :

- Des semelles filantes entre croisées dans les deux sens (1^{er} choix).
- Des semelles isolées liaisonnées dans les deux sens (en 2^{ème} choix).
- Ou radier général (dernier choix)

Le niveau d'assise de fondation des bâtiments se situe à des minimas de l'ordre de 1,5 à 2,5 m /T. N. Initial et de l'ordre de 50cm dans les formations de calcaire fragmentées, semi indurées à dures.

La partie armée des fondations doit être ancrée dans le sol en place avec un minimum de 80 cm eu égard aux effets cycliques de gel-dégel, le niveau d'assise pouvant être atteint par du gros béton (dmax= 50 mm) à plein fouille.

3.2. La portance du sol

La surpression admissible de dimensionnement retenue pour les sols recommandés en fondation vaut 25 t/m2 (0,25 MPa).

3.3. Estimation du tassement

-FIN



En vue de la nature rocheuse du site et celle de la structure projetée (bâtiments ordinaires) nous considérons que les tassements éventuels sont négligeables.

3.4. Précautions et recommandation

L'ensemble des précautions et des recommandations à considérer sont annexées dans le présent rapport (annexe D).

4. CONCLUSION

Les reconnaissances effectuées au site du projet du Complexe Immobilier du camp d'estivage à Imouzzer, ont permis de constater l'existence de sols de calcareux fragmentés, semi indurés à durs selon les zones et profondeurs.

En surface les sols sont médiocres du type argile végétale.

Des précautions particulières d'étaiements, terrassements et bétonnage sont à prévoir en mitoyenneté des constructions existantes par phasages et dispositions à établir par le BET.

Les caractéristiques, recommandations et précautions géotechniques de pré dimensionnement relatives à l'étude de faisabilité du projet de fondation sont fournies au paragraphe précédent.



Figure 1: plan de situation des sondages





LPEE-CTR FES-MEKNES (Centre de Fès)

Quartier de la Pépinière BP2407 Dokkarat Fès

Téléphone : 0535 62 30 35 / Fax : 0535 65 49 61

PUITS

Client	FOS HASSAN II	No. of the last of	On State of the St
Chantier	REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUE DU SOL ET L'EXPERTISE TECHNIQUE DES ANCIENS BATIMENTS	PUIT N° P1	Niveau d'eau/TN : RAS
Ouvrage	THE TEST IN IQUE DES ANCIENS BATIMENTS		
Etude	Géotechnique		
Dossier	2018.220.06139.2018.03226/1		

Dossier		2018.220.06139.2018.03226/1							
Prof.	Coupe	Description des formations	% carotté			Iden	tificati	on	
		T and and tot mations		W (%)	γh	WL	IP	% >2mm	% <80μr
		Argile rougeâtre à q.q roche travertin							
0	Т	uf calcaire							



LPEE-CTR FES-MEKNES (Centre de Fès)

Quartier de la Pépinière BP2407 Dokkarat Fès

Téléphone : 0535 62 30 35 / Fax : 0535 65 49 61

PUITS

Client	FOS HASSAN II		Nivers de Chi Dan
Chantier	REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUE DU SOL ET L'EXPERTISE TECHNIQUE DES ANCIENS BATIMENTS	PUIT N° P2	Niveau d'eau/TN : RAS
Ouvrage	DEC ANCIENS BATIMENTS		
Etude	Géotechnique		
Dossier	2018.220.06139.2018.03226/1		

Prof.	Coupe	Description des formations	% carotté			Iden	tificati	on	
				W (%)	γh	WL	IP	% >2mm	% <80μι
		Argile rougeâtre à q.q roche travertin							
		Γuf calcaire							
) -									



LPEE-CTR FES-MEKNES (Centre de Fès)

Quartier de la Pépinière BP2407 Dokkarat Fès

Téléphone : 0535 62 30 35 / Fax : 0535 65 49 61

PUITS

Client	FOS HASSAN II
Chantier	REALISATION DES ETUDES GEOTECHNIQUE DU SOL ET L'EXPERTISE TECHNIQUE DES ANCIENS BATIMENTS
Ouvrage	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O
Etude	Géotechnique
Dossier	2018.220.06139.2018.03226/1

PUIT N°

Niveau d'eau/TN : RAS

Dossier		2018.220.06139.2018.03226/1							
Prof.	Coupe	Description des formations	% carotté			Iden	tificati	ion	
		The desired mations		W (%)	γh	WL	IP	% >2mm	% <80μι
		Argile rougeâtre à q.q roche travertin							
20		Tuf calcaire							
0 -									



ABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS ET D'ETUDES

Société Anonyme au Capital de Dh 247.702.400,00 شركة لا اسمية رأس مالها درهما

CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DE FES-MEKNES CENTRE DE FES

Quartier de la Pépinière - Dokkarat - B.P. 2407 FES

Tél.: 05 35 62 30 35 / 05 35 65 41 98 / 05 35 65 41 99 Fax: 05 35 65 49 61 - 06 60 00 73 45

RAPPORT D'ESSAIS N°: 2018.223-2/31

Dossier

: 2018-220-06638-2018-0351/001

Chantier

Réalisation des études géotechnique du sol et

expertise des anciens bâtiments.

Client

: Fosse Hassan II

Objet

Etude géotechnique

Date d'émission

: 03/12/2018

Nature échantillon : Argile rougeâtre à q.q roche travertin / tuf calcaire

ESSAIS REALISES

- * Détermination de la teneur en eau pondérale des sols méthode par étuvage MOP (NM13.1.010) (1998)
- * Determination de la masse volumique des sols fins en laboratoire (NM13.1.119) (2009)

* Détermination des limites d'Atterberg (NM13.1.007) - (1998)

* Analyse granulométrique : méthode par tamisage à sec après lavage (NM13.1.008) - (1998)

* Essai de cisaillement rectiligne à la boite-cisaillement direct (NM13.1.021) - (1999)

* Essai de compressibilité à l'odomètre (NM 13.1.003) - (1997)

* Essai de compression uniaxiale sur roche (NF P 94-420) - (2000)

(*) Ces essais sont couverts par le champ d'accréditation.

NA	ATU	RE	DES COMMENTAIRES
L'attention est attirée sur le fait que les résultats mentionnés par le présent rapport d'essais ont été obtenus avec le(s) échantillon(s) défini ci-dessous, ou l'essai en place, mais que la portée et les conclusions		0	Sont indiquées par le présent rapport d'essais en application du texte de référence fixé par le donneur d'ordre. Font l'objet d'un document séparé, joint, référencé

N'ont pas été demandées par le donneur d'ordre.

à tirer de ces résultats. I. DEMANDE D'ESSAIS :

Référence commande

BC n°03/2018

Date de Commande

: 23/10/2018

II. IDENTIFICATION DU MATERIAUX TESTES

N° Feuille de réception

Lieu de prélèvement

P1 (0.0/2.0).

· Prélèvement effectué par :

· Livraison effectuée par : Bourhriba

Date de prélèvement

: 01/11/2018

Date de réception : 01/11/2018

Observations sur l'état du matériau à la réception : RAS

Délai de conservation des échantillons : 15 jours après la date d'envoi du rapport au client.

III. LIEU DE L'ESSAI

(dans le cas d'essais in situ ou effectué par une autre unité) : RAS

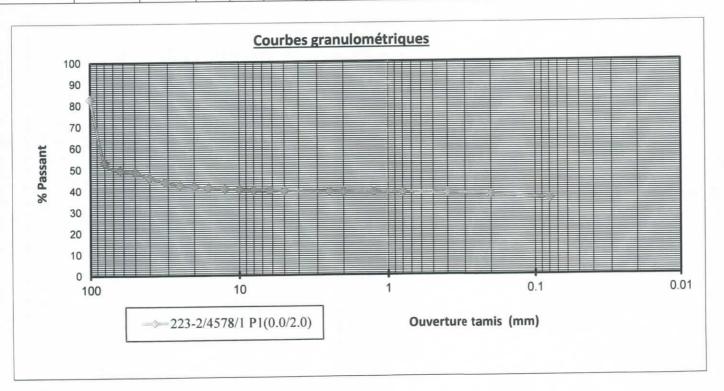
SEMAC

AL 01.07/2002

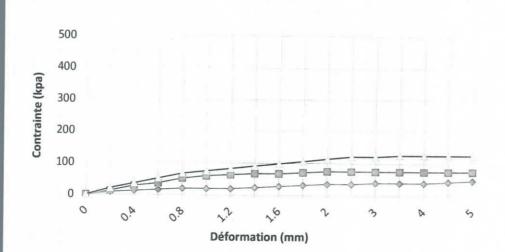
VENTISSEMENT : La reproduction de ce procès-verbal d'essais n'est autorisée que sous sa forme de Facsimilé photographique intégral. Il comporte 04 pages Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à essais.

RESULTATS D'ESSAIS

		Id	entifi	cation	1			Es	sais		Comp	ressibili	ité	compi	nce à la ression			
Référence échantillon						d'Atte	erberg		nulomé 13.01.0			aniqu es		(NM 13.01.003)			uniaxiale sur roches (NF P 94-420)	
	γh kg/m3 (NM13.01.119)	W (%) MOP (NM13.01.0	WL (%)	IP	Dmax (mm)	%> 2m m (%)	%< 80µ (%)	(N 13.0	llement ent NM 1.021) C.D ϕ '°	Ce	Cg	σc kg/cm²	σg kg/cm²	Masse volumique kg/m3	Résistanc à la compressi n oc'(Mpa)			
223-2/4578/1 P1 (0.0/2.0)	1700	22.4	61.9	36	100	61	35.5	22	26	0.163	0.03	0.27	0.261	2	-			
223-2/4578/2	2																	
Ep n°1	•	-	-	-	-	-		-	-	-	-	1=2	•	2740	33.7			
Ep n°2	-	-	-	-	1-	-	-	-	-			-	-	2650	59.9			
Ep n°3	-	-	-	-	-	-) .	-	-			-		2380	12.8			



Réf. Échantil: 223-2/4578/1 P1 (0.0/2.0)

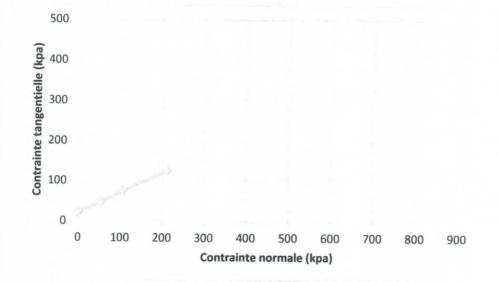


Ep	rou.	•		A
n(kpa)	53.9	105.4	211.5
_	w	22.4	22.7	23.2
initial	γd	1.45	1.46	1.46
.=	S	70	72	74
_	w	29.8	30.1	32.4
final	γd	1.43	1.47	1.47
-	S	90	97	100

W: Teneur en eau (%)

yd: Masse volumique séche (g/cm3)

S : Degré de saturation (%)

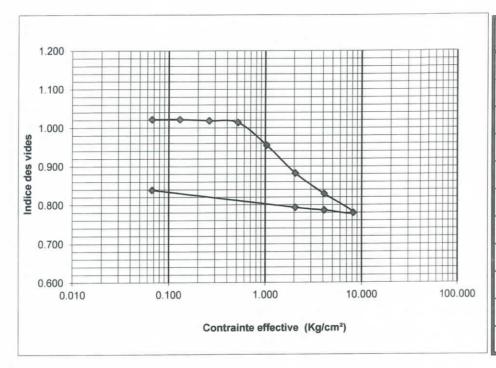


Caractéristiques mécaniques:				
C' =	22	(kpa)		
φ' =	26	(°)		

COMPRESSIBILITE A L'OEDOMETRE : COURBE OEDOMETRIQUE NM 13-1-003

Réf. échanti.

223-24578/1 - P1 (0,0/2,0m)



Contrainte (Kg/cm²)	Indice des vides
0.067	1.022
0.130	1.022
0.261	1.019
0.517	1.014
1.029	0.955
2.055	0.882
4.109	0.829
8.203	0.780
4.109	0.786
2.055	0.793
0.067	0.839

	Valeurs	Unités
Indice de compression Cc	0.163	
Contrainte de préconsolidation σc	0.270	Kg/cm²
Indice de gonflement Cg	0.030	
Contrainte de gonflement σg	0.261	Kg/cm²

LE RESPONSABLE DU LABORATOIRE D'ESSAIS

CHARGE DOSSIER

S, BELOUA

H,CHERIFI



PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Les précautions suivantes sont à prendre en considération ; notamment par les intervenants chargés du projet de l'exécution (BET et BCT de béton armé, Architecte et Entreprise) :

- Il est recommandé d'assurer une certaine souplesse dans la structure tout en introduisant des joints avec une distance inter-joint maximale de 15 m.
- Prévoir un trottoir périphérique du côté de la route d'OUISLANE désolidarisé du mur de soutènement projeté et reposé sur un remblai compacté peu perméable et inerte à l'eau.
- Protéger le mur et le sol de la parcelle contre toute stagnation des eaux derrière le mur à travers un dispositif de drainage adéquat prenant en compte les paramètres hydrologiques du site.
- Il faut assurer la stabilité court-terme du talus par la mise en place d'un dispositif de soutènement provisoire. En outre, il faut vérifier que ce dispositif peut supporter les surcharges dus aux travaux exécutés sur le site en parallèle.
- Prendre en compte la classification du site au séisme soit site 2 au sens du RPS 2000version 2011 Zones ZV2 et ZA2; comme zone de vitesse maximale et zone d'accélération maximale qui dépendra de la topographie effective au moment de l'exécution du projet.
- Les points d'appuis de chacun des blocs composant l'ouvrage doivent être solidarisés par un système convenable tendant à s'opposer à leur déplacement relatif dans le plan horizontal.
- Le remplissage par sol ou matériau meuble entre les membrures de rigidité est à proscrire. Du gros béton banché est plus recommandé.
- Le niveau d'assise des fondations doit être en dessous de tout réseau existant et doit respecter la règle de 1/3 entre fonds d'assise et tout fond de fouille, tranchée ou excavation de réseau, ouvrage ou construction voisine, et doit s'affranchir des remblais.
- S'assurer que les joints de rupture sont à travers structure en élévation et en fondation de manière régulière, et notamment entre blocs de formes ou niveaux différents.



- La rigidité de liaison entre fondations devra respecter le report de déformation de manière à limiter la distorsion angulaire à 1/250e.
- Les voiles en sous-sol éventuels doivent être convenablement dimensionnés par le BET de structure, et fondés dans le sol d'assise recommandé auparavant.
- Bien confiner les matériaux sous dallage bas vis-à-vis des poussées latérales sur soubassements en cas de vides sanitaires et remise en place des terres excavées.
- Tout puisard éventuel doit faire l'objet d'une structure de béton armé à dimensionner par le BET à la poussée des terres, de l'eau et l'action des surcharges.
- Assurer l'étanchéité des parties enterrées exploitables éventuelles par cuvelage adéquat avec colmatage soigné et souple des joints eu égard des venues d'eau accidentelles.
- Colmater par du béton étanche toute canalisation perdue éventuelle donnant vers l'emprise des bâtiments.
- concernant la substitution du terrain naturel sous dallage, elle doit être faite sur 50cm moyennant un remblai de plasticité inférieure à 12 compacté à 95% du Proctor.
- Protéger la périphérie des bâtiments dans l'emprise du projet par un trottoir de 2m de largeur minimale déversant les eaux loin de l'emprise du bâtiment en zones à ciel ouvert, avec disposition de larmiers judicieusement placés.
- Soigner la réalisation et l'étanchéité du réseau d'eau.
- Collecter et évacuer soigneusement les eaux d'intempéries.
- En excavation et fouilles, au voisinage des constructions, ouvrages et réseaux existants (murailles, bâtiments, voiries, murs de clôture, conduites, etc.), observer le maintien d'une banquette de 2m minimum de largeur, à décaper, par tronçons alternés, juste avant les opérations de bétonnage.
- Etayer convenablement les parois des fouilles, des banquettes et des excavations, les ouvrages, réseaux, et toute construction mitoyenne préalablement construite, par étaiement provisoire ou définitif d'entreprise et dimensionné par les soins de BET de manière adapté à chaque cas.



- Eviter l'exposition prolongée des excavations ouvertes aux aléas climatiques (intempéries, ruissellement, etc.)
- Prévoir le pompage d'eau en fond de fouilles et éventuellement en fond d'excavation, le niveau d'eau dépendant des saisons et des fuites d'eau des réseaux voisins.
- Combler soigneusement par du gros béton les puits de sondage et toute fosse éventuelle abandonnée.
- L'entreprise chargée de l'exécution des travaux signalera aux intervenants sur le projet et notamment le laboratoire toute détection de cavité éventuelle vide ou remplie par des matériaux particuliers quelle que soit sa taille pour suivi de son étendue et prise de décision en conséquence.